



Le CONCOURS LES PÉPITES de la food

CONCOURS LES PÉPITES DE LA FOOD APPEL À PROJET 2025 PRÉSENTATION ET MODALITÉS DE PARTICIPATION

Dans le cadre de leur programme d'accompagnement de jeunes entreprises, le Marché d'Intérêt National de Toulouse Occitanie, l'association Les Pépites et leurs partenaires, AD'OCC, BNP Paribas et Invest In Toulouse, lancent la troisième édition du concours Les Pépites de la Food. Il vise à récompenser des initiatives et des projets innovants participant à renforcer la durabilité de notre alimentation.

1 //

CONTEXTE

Les secteurs de l'agriculture, l'agroalimentaire et alimentaire représentent un enjeu majeur pour la Région Occitanie : 2^{ème} région agricole de France, 1^{ère} région de l'Hexagone pour le BIO et un grand nombre de produits sous Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine, la filière agroalimentaire occitane est un véritable vivier de produits, de savoir-faire et d'acteurs. Les crises sanitaire et économique ont mis en lumière la dépendance de notre système alimentaire, la fragilité de certaines chaînes de valeur et la nécessité de transformer notre modèle agroalimentaire et alimentaire pour aller vers des modèles plus résilients, durables et respectueux de l'environnement. Les nouvelles entreprises du secteur alimentaire doivent également répondre à des attentes de

2 //

OBJECTIFS DU CONCOURS

Le Concours Les Pépites de la Food a vocation à soutenir les jeunes entreprises et les startup, mais aussi plus largement les entreprises et associations porteuses d'un projet innovant, participant à la vie de l'écosystème alimentaire. Plus précisément, il a pour objectifs de :

- **faire émerger des innovations** en lien avec l'alimentation,
- **détecter des initiatives** prometteuses et porteuses de sens,
- **mettre en lumière la richesse du territoire** (entrepreneuriat, initiatives, démarches, produits, procédés, savoir-faire...),

Grâce à ce concours, le Marché d'Intérêt National de Toulouse, l'association Les Pépites et leurs partenaires souhaitent soutenir les initiatives, les solutions, et les jeunes entreprises et associations répondant aux défis socio-économiques et environnementaux de nos modèles alimentaires ; en lien avec l'amélioration de notre autonomie alimentaire, la lutte contre le gaspillage, la précarité alimentaire, la diversification de nos productions, l'approvisionnement local, les pratiques agricoles vertueuses, la valorisation des produits et savoir-faire locaux.

3//

LES PROJETS ATTENDUS

En lien avec les objectifs énoncés précédemment, le Concours Les Pépites de la Food souhaite impulser la mise sur le marché de démarches, produits et services innovants à forte valeur ajoutée. Les projets candidats doivent viser des retombées directes sous forme de nouveaux produits, procédés, services, technologies et innovations de rupture, mais aussi des retombées sociales en termes d'emplois et de réponse aux nouvelles attentes sociétales et environnementales.

Ils doivent être en cohérence avec les stratégies nationales et /ou régionales en matière d'alimentation et s'inscrire dans au moins l'un des axes suivants :

- Alimentation saine, durable et ancrée dans son territoire, alimentation éco-responsable
- Lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Promouvoir auprès des consommateurs les produits locaux, savoir-faire, et filières courtes ;
- Eau et énergie : économie et gestion maîtrisée, usages et risques ;
- Sensibiliser à une alimentation locale et de qualité accessible à tous ;
- Santé, intérêt nutritionnel, intérêt agronomique, super aliments ;
- Services de distribution, de livraison et logistiques propres et/ou de proximité, le dernier kilomètre de demain ;
- Innovations en matière de gestion RH, attractivité des métiers de la restauration ;

3//1

Thématiques pour concourir

Pour concourir, votre projet doit répondre à au moins une des thématiques mentionnées ci-dessous

A. Produits alimentaires innovants

(nouveaux produits / nouvelles gammes de produits / nouveaux processus, techniques de transformation / nouvelles filières...).

Le soutien des filières territorialisées, de produits innovants, de super aliments, des savoir-faire et des productions est indispensable à la création de valeur à l'échelle du territoire.

B. Alimentation Sociale et Solidaire

(l'aide alimentaire/ accessibilité à une alimentation saine et de qualité pour tous / la santé...).

Nos assiettes relèvent aussi des inégalités. Une transition agroalimentaire engagée est celle qui

pense à une alimentation accessible pour tous, qui démocratise les produits à fort intérêt nutritionnel.

C. Economie circulaire

(gestion environnementale, achats/ approvisionnement responsable...).

Une transition agroalimentaire à l'échelle du territoire c'est aussi mettre au cœur de nos modes de production et de consommation, l'impact social et environnemental de la terre à l'assiette.

D. Restauration de demain

(pratiques professionnelles innovantes, savoir-faire, attractivité des métiers...).

Restaurateurs, traiteurs, ces métiers sont aujourd'hui sous tension et doivent faire face à de nombreux changements (offre, recrutement, digitalisation...).

E. FoodTech

(solutions digitales, logiciels, machines connectées en lien avec l'alimentaire...).

La digitalisation, l'émergence de solutions connectées permettant de mieux consommer, d'apporter de l'information aux consommateurs sont des atouts pour notre alimentation de demain.

3//2

Eligibilité

Sont éligibles dans le cadre du présent Concours, les projets portés par :

- **une entreprise ou une association créée pouvant justifier d'un K-bis, n°RNA ou tout autre document justifiant d'un minimum de 6 mois de création.**
- **dont l'établissement porteur du projet est situé à Toulouse, ou ailleurs sur le territoire de la région Occitanie, ou souhaite à court terme s'implanter sur ce territoire.** L'accompagnement proposé dans le cadre du concours oblige le lauréat à être présent au moins deux fois par semaine sur le lieu d'hébergement - La Pépinière Alimentaire

3//3

Critères de sélection

Les projets seront appréciés en fonction des critères et selon un système de notation (par critère) de 1 à 10, 10 étant la note la plus élevée.

- **le caractère innovant** (inscription dans les tendances du marché, propriété intellectuelle générée...),
- **viabilité du projet** (équilibre du plan de financement, faisabilité/cohérence technique, taille des marchés ciblés, modèle économique, Proof Of Concept...),

- **responsabilité sociale et sociétale** (la gouvernance du projet, ESS, égalité hommes-femmes, économie circulaire, impact social et environnemental, solidarité...),
- **durabilité** (bonnes pratiques, performance environnementale, biodiversité, patrimoine agricole/alimentaire, économie circulaire, solidarité, social, emploi...),
- **ancrage territorial** (proximité et lien avec les acteurs locaux, synergies...),
- **présentation générale** / pitch,
- **avancée du projet** (calendrier/ phasage)
- **lieu d'implantation** (Toulouse - Région Occitanie)

Le Jury choisira, parmi l'ensemble des projets, 4 lauréats.

Les projets sélectionnés feront l'objet d'une audition et de questions supplémentaires.

4//

ORGANISATION DU CONCOURS

4//1

Dépot des candidatures

Chaque entreprise ou association aura la possibilité de déposer un projet, une solution ou initiative qui répond à au moins une thématique énoncée dans le paragraphe 3//1.

Le concours est diffusé sur les sites et/ou réseaux sociaux des Pépites, du MIN de Toulouse, ainsi que de leurs partenaires.

Le dépôt des dossiers est obligatoirement effectué via l'adresse mail suivante :
lespepitesdelafood.concours@gmail.com

Date limite de dépôt : lundi 3 février 2025 à 18h.

Un accusé de réception sera adressé par mail aux déposants par le MIN de Toulouse.

4//2

Constitution de la candidature

Les candidats sont invités à présenter les éléments suivants dans le cadre du concours :

1// Un document de présentation du projet de maximum 6 pages, qui devra préciser notamment :

- **la présentation du projet et de l'entreprise / association** / porteur de projet,

- **une analyse SWOT et la preuve de Concept (POC),**
- **le déroulement et le phasage,**
- **le plan de communication** et / ou marketing (selon produit, service),
- **les objectifs qualitatifs et quantitatifs** du projet (résultats escomptés en termes de valeur ajoutée : environnementale ou sociale, de rayonnement, d'emploi...),

2// Une fiche financière consolidée pour le projet comprenant :

- le budget déjà réalisé (si existant)
- le budget prévisionnel sur 2 ans
- les financements acquis et/ou recherchés et la part de ces financements,

3// Les documents permettant de justifier de la création de l'entreprise ou de l'association (K-bis-N°RNA) et d'au minimum 6 mois de création.

4// La fiche candidature du Marché d'Intérêt National de Toulouse (obligatoire pour prétendre à l'accompagnement).

5// Le présent document accompagné du règlement du Concours, paraphé et signé précédé de la mention «Lu et approuvé».

Tout dossier incomplet à la date de clôture des candidatures ne pourra faire l'objet d'une instruction.

4//3

Calendrier

- Mardi 7 janvier : lancement de l'appel à projet.
 - **Date limite de dépôt : lundi 3 février 2025 à 18h.**
 - **Du 4 au 10 février : pré-sélection sur dossier par un préjury** (composé du MIN de Toulouse, de l'association des Pépites et des partenaires du concours).
 - **Mardi 11 février** : annonce des nominés.
 - **Jeudi 20 février** : finale du concours - pitches finaux en présentiel au MIN de Toulouse (en présence du jury, de journalistes...).
- Pour les pitches finaux, la présence des nominés est obligatoire. Les présentations Power Point devront être envoyées le lundi 17 février au plus tard.**

Prix et dotations

LES PRIX

1^{er} prix / 2^{ème} prix / 3^{ème} prix / un Coup de cœur

LES DOTATIONS

● 1^{er} prix

- Hébergement* d'une durée d'un an (12 mois) à la Pépinière Alimentaire du MIN de Toulouse (d'une valeur de 2 733,70€ TTC / hors charges** - tarif en vigueur en 2025).

- AD'OCC : accompagnement à la structuration du projet et à la recherche de financement (en fonction du projet).

- Pass Invest in Toulouse : 5 mises en relation qualifiées et une présentation de l'écosystème dans les locaux d'Invest in Toulouse (d'une valeur de 3 000 € TTC)

- Un module d'accompagnement de 4h sur une thématique au choix par l'association Les Pépites (relations presse, stratégie marketing, réseaux sociaux, RSE...).

- L'accompagnement par un chargé d'affaires / Référent Act for Impact by BNP Paribas pour les entreprises à impact / ou Connect Hers pour les femmes cheffes d'entreprise.

- Une adhésion premium d'un an à l'association Les Pépites (d'une valeur de 200 €)

● 2^{ème} prix

- Hébergement* d'une durée d'un an (12 mois) à la Pépinière Alimentaire du MIN de Toulouse (d'une valeur de 2 733,70€ TTC / hors charges** - tarif en vigueur en 2025).

- Pass Invest in Toulouse : 3 mises en relation qualifiées et une présentation de l'écosystème dans les locaux d'Invest in Toulouse (d'une valeur de 2 000 € TTC)

- AD'OCC : accompagnement à la structuration du projet et à la recherche de financement (en fonction du projet).

- Un module d'accompagnement d'une heure sur une thématique au choix par l'association Les Pépites (relations presse, stratégie marketing, réseaux sociaux, RSE...).

- L'accompagnement par un chargé d'affaires / Référent Act for Impact by BNP Paribas pour les entreprises à impact / ou Connect Hers pour les femmes cheffes d'entreprise.

- Une adhésion premium d'un an à l'association Les Pépites (d'une valeur de 200 euros)

● 3^{ème} prix

- Hébergement* d'une durée d'un an (12 mois) à la Pépinière Alimentaire du MIN de Toulouse (d'une valeur de 2 733,70€ TTC / hors charges** - tarif en vigueur en 2025).

- Pass Invest in Toulouse : présentation de l'écosystème dans les locaux d'Invest in Toulouse (d'une valeur de 500 € TTC)

- L'accompagnement par un chargé d'affaires / Référent Act for Impact by BNP Paribas pour les entreprises à impact / ou Connect Hers pour les femmes cheffes d'entreprise.

- Une adhésion premium d'un an à l'association Les Pépites (d'une valeur de 200 €)

● Coup de Coeur

- Pass Invest in Toulouse : présentation de l'écosystème dans les locaux d'Invest in Toulouse (d'une valeur de 500 € TTC)

- Une adhésion premium d'un an à l'association Les Pépites (d'une valeur de 200 €)

* L'hébergement sur la Pépinière Alimentaire du Marché d'Intérêt National pour une durée d'un an comprend également la gratuité de la carte d'accès au MIN.

** Selon les obligations préfectorales, les charges restent à la charge du lauréat, soit un montant de 134,89€ TTC par mois (tarif en vigueur applicable pour 2025).

5//

CONTACT

Pour toutes questions relatives au Concours Les Pépites de la Food, vous pouvez adresser un mail à l'adresse :

lespepitesdelafood.concours@gmail.com

6//

PARTENAIRES

